

Secteurs Pédagogie et vie scolaire et PSL
Groupe de réflexion ENT/TICE *
13 juin 2012

Alors que se mettent en place à la rentrée 2012, dans plusieurs régions, des « environnements numériques de travail », un groupe de réflexion s'est réuni le 13 juin dernier, à la demande de plusieurs secrétaires régionaux, consacré aux Espaces (ou Environnements) Numériques de Travail (ENT).

Les ENT se développent aujourd'hui dans nos établissements et particulièrement autour de la messagerie électronique, du cahier de textes électronique, du relevé de notes et de la gestion des absences. Des logiciels pour ces différentes tâches se multiplient ainsi que les plate-formes ou sites comme Admission Post-Bac, Affelnet... A l'Éducation Nationale le cahier de texte numérique est obligatoire depuis la rentrée 2011.

L'apparition et le développement de ces outils doit nous amener à nous interroger sur leurs conséquences sur l'évolution de nos métiers (enseignants, [CPE](#), [ATLS](#)), sur les droits d'auteur, sur le risque du contrôle permanent, sur le rôle des collectivités territoriales qui empiètent sur les prérogatives de l'État, sur la fracture numérique ...

1 - Quelques éléments sur les ENT/TICE et leur usage

- Les nouvelles technologies peuvent être des outils intéressants en matière de communication et d'outils pédagogiques (support de cours avec des extraits vidéos, liens internet à donner aux élèves...) mais il ne faut pas perdre de vue les effets négatifs de l'outil et de sa généralisation pour plusieurs raisons d'ordre social, éthique et pédagogique.
- Si 1/3 des collègues ne sont pas convaincus de leur utilité, pratiquement « tous » les enseignants sont équipés chez eux d'ordinateurs.
- Il y a une forte pression sociale pour développer l'usage des nouvelles technologies à l'école.
- Il n'y a pas aujourd'hui de preuve véritable de l'efficacité (par les sciences de l'éducation) des TICE. Ce n'est en aucun cas une baguette magique pédagogique pour autant leur utilisation semble incontournable dans notre société.

Cela soulève des interrogations sur les enjeux de cette utilisation et sur l'évolution des pratiques et du métier d'enseignant mais également en vie scolaire et au niveau administratif.

2 - Les enjeux

- Les conséquences sur l'évolution des métiers des enseignants, CPE (conseillers principaux d'éducation) et ATLS (personnels administratifs) : L'ENT est au cœur de la problématique de l'échange. Les étudiants (et certains élèves) d'aujourd'hui communiquent déjà par courriels avec des enseignants. Cela engendre une forme de relation autre que la relation prof/élève dans le cadre du cours sur un créneau horaire précis. La communication via internet peut survenir à n'importe quel moment et cela suppose d'établir un cadrage avec les étudiants.
- Les documents produits et diffusés via internet soulèveront inévitablement la question des droits (droits d'auteur, droits syndicaux...)

- L'enjeu idéologique est également à prendre en considération dans le domaine de l'ENT; on pourrait voir s'épanouir pleinement la « nouvelle école capitaliste » impliquant le management par la contrainte, l'externalisation, la concurrence, la productivité...et la société du contrôle.
- Plus concrètement, l'un des enjeux est de définir le rôle des collectivités dans le cadre du 3e acte de la décentralisation. Les collectivités pourraient empiéter sur les prérogatives de l'État.
- La question de la fracture numérique est également posée : les équipements numériques vont induire des inégalités entre les familles, entre les collègues, les établissements et même entre les régions. Il est nécessaire d'être équipé d'un ordinateur et d'un abonnement internet ce qui implique des moyens de part et d'autre.
- Le « cyberharcèlement » (interne, externe) peut-être une conséquence néfaste de l'ENT. Attention à l'ENT imposé: Qui y vient et à quels moments ?

Il semble indispensable de mettre en place en parallèle de l'utilisation de l'ENT, une véritable éducation à l'outil afin que les élèves puissent avoir un regard critique.

Il est admis que s'en emparer peut être bénéfique pour en faire un enjeu de progrès pédagogique pour le service public .

3 - Les questionnements sur le métier d'enseignant

- La question du temps de travail est posée si l'enseignant est amené à utiliser l'ENT à tout moment : « la journée de l'enseignant ne finit pas » disait récemment le recteur de l'académie de Bordeaux, et si une fois chez lui, l'enseignant a des tâches à effectuer en plus de ses préparations et corrections, l'ENT peut devenir une charge. Quand s'arrête le travail du prof s'il doit répondre aux mails des élèves (il correspond déjà par courriel avec ses collègues et sa direction), remplir les notes chez lui sur son matériel ?
- L'acte d'enseigner implique un temps long, l'apprentissage de l'autonomie. La caractéristique du Numérique est l'immédiateté des temps courts, une tendance à passer d'une chose à l'autre.
- Le Numérique est un outil de l'individualisation alors que nous insistons sur l'importance du collectif, sur l'intérêt du groupe classe.
- Notre métier n'est pas celui de producteurs de documents numériques.
- Il y a un risque accru de comparaison entre collègues, entre établissements lorsque les documents pédagogiques sont diffusés en externe.
- Il y a aussi un risque de transfert vers le e-learning d'activités comme cela se fait aux États-Unis (pour les options ou la remédiation par exemple). Notre système éducatif est en train de suivre ce chemin pour réduire le nombre d'enseignants.
- Il y a un risque de modification de la relation à l'élève qui va communiquer par courriel avec ses enseignants à n'importe quel moment. L'ENT induit une justification permanente pour l'enseignant : il doit sans arrêt dire ce qu'il fait : notion de productivité .
- Concernant le Cahier de texte Numérique, son usage généralisé suppose-t-il que chaque salle de cours soit équipée d'un ordinateur ?
- Concernant le Tableau Numérique (TBI), il a été constaté trop souvent que son utilisation était chronophage et qu'il ne fallait pas s'y mettre ponctuellement. Dans certains établissements, il a été relégué en salle informatique et que seuls quelques enseignants s'en servent.
- A l'EN un projet vise à transformer les CDI en lieux dématérialisés dans lequel le documentaliste serait un médiateur de l'information et de la communication.

Il est justement indispensable dans le cadre de l'utilisation de l'ENT que le documentaliste apprennent aux élèves à exercer un regard critique et à encadrer les recherches des élèves. Cette mission pédagogique qu'il assure déjà devra être renforcée dans le cadre de la mise en place de l'ENT.

- Surveillance : Si on ouvre un document, des personnes peuvent voir qui a ouvert le document et pendant combien de temps ? L'enseignant qui met en ligne des travaux pour ses élèves pourra contrôler le temps passé par les élèves sur les travaux demandés mais avec quelle garantie que l'ouverture du document corresponde effectivement à un travail, une présence réelle. Il émerge une crainte de la part des enseignants qui deviendraient davantage des « précepteurs, des répétiteurs » dont le rôle se résumerait à vérifier le travail réalisé numériquement. L'accès au cahier de texte numérique par les familles interroge le métier d'enseignant et la relation école/usagers.

Rappel : les cahiers de texte numériques ne sont pas une obligation de service pour les enseignants dans l'EAP.

31 - Le cours: un produit de consommation comme les autres ?

Un cours transférable à l'infini va à l'encontre de l'activité enseignante qui construit au rythme de sa classe et en s'adaptant à son public. Avec la mise en place de l'ENT, on pourrait assister pour les cours au passage de la production artisanale à la production industrielle. De plus, cette tendance vers l'uniformisation va gommer les spécificités de chaque enseignant.

32 – vers un modèle anglo-saxon ?

La gestion numérique des absences est assez symbolique de cette « déshumanisation » du travail. Aujourd'hui, le surveillant passe dans les classes pour relever les absences. La gestion des absences fait d'ailleurs pleinement partie de la compétence de la vie scolaire (CPE/AE). Cette compétence serait-elle transférée aux enseignants et le contact humain serait perdu. Est-ce là un idéal à atteindre?

33 - Au niveau technique

Les enseignants demandent que les personnels compétents (TEPETA) puissent préparer les salles équipées d'ordinateurs et en assurer la maintenance. Si toutes les salles sont équipées d'ordinateurs, la charge de travail sera très importante et la dotation en personnels TEPETA et TIM actuelle sera insuffisante. Mais dans tous les cas, ce sont les finalités pédagogiques qui doivent s'imposer et non la technique contraindre la pédagogie.

4 – les pistes de réflexion et d'actions à engager sur cette question des ENT

- interpeller la DGER sur cette question et sur la formation et à l'accompagnement des personnels sur ENT/TICE ;
- provoquer une rencontre ARF (Association des Régions de France) ;
- interpeller les autorités académiques et collectivités territoriales sur ces questions dans le cadre des Conseils Académiques de l'Éducation <Nationale ;
- garder une priorité pédagogique sur l'outil ENT ;
- réfléchir collectivement dans les établissements sur les questions de contrôle, démocratie, espace le liberté ;
- proposer une enquête sur la mise en place « réelle » de l'ENT dans l'EAP, les pratiques permettant de recueillir les attentes et avis des collègues sur l'ENT.